

Systeme juridique, levier de la croissance ou frein?

Claude Ménard

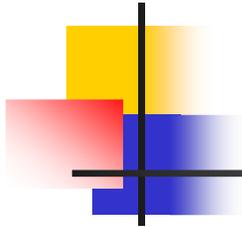
Université de Paris (Panthéon-Sorbonne)
Et Centre d'Economie de la Sorbonne (CES)

Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.

Journées d'Economie de Lyon

9 Novembre 2011

Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.

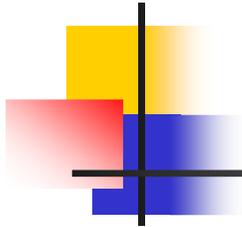


Point essentiel pour la croissance:
Développement d'infrastructures critiques

Déf.: infrastructures essentielles à l'activité économique et à la cohésion sociale

Ex.: réseaux électriques, communications électroniques, eau et assainissement, transport public

Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.



Problèmes:

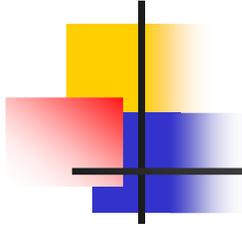
1) Comment les financer?

- Déjà vrai dans années 1980-1990: contraintes budgétaires
- accentué avec la crise financière depuis 2008

2) Comment garantir une fourniture efficace?

- Problème de gouvernance
- Question des incitations

Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.



Solution possible: PPP
(Partenariat Public-Privé)

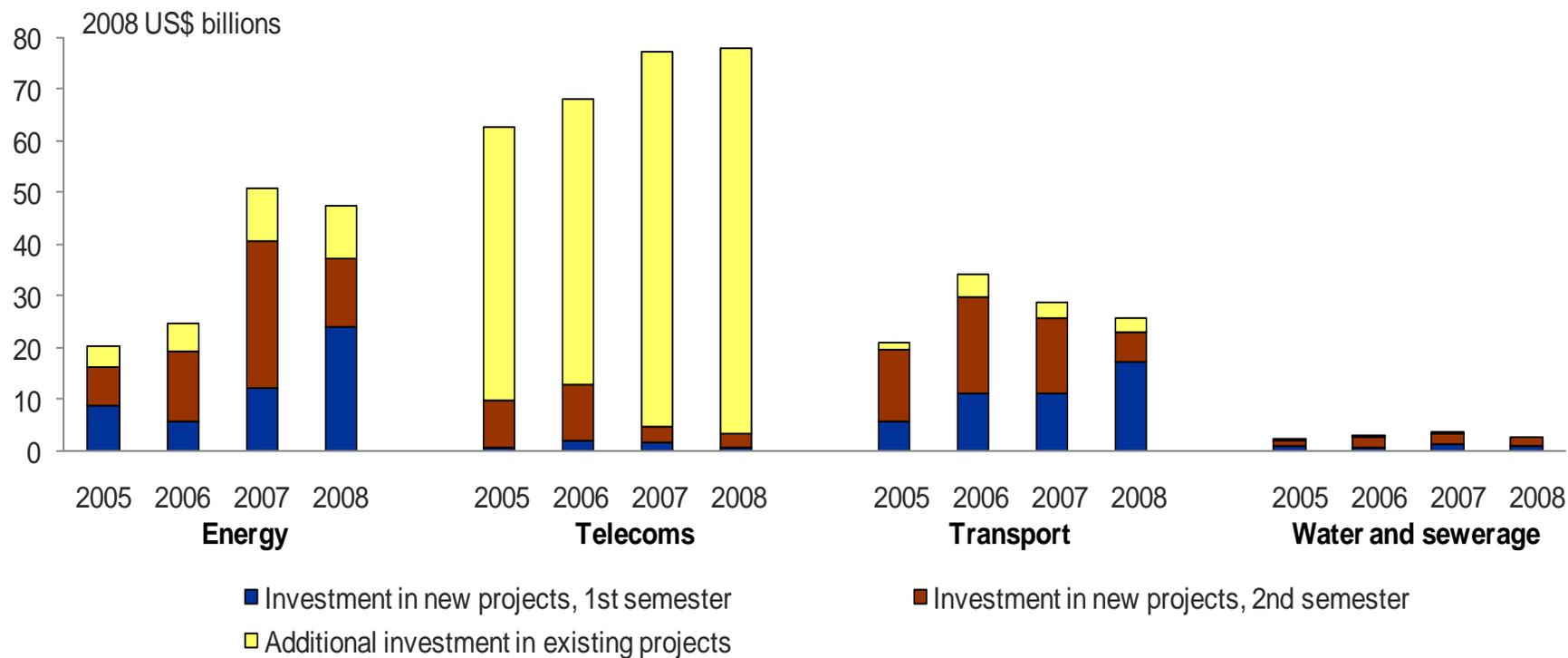
Ce que c'est: un contrat très particulier

- 1) Entre autorités publiques et opérateurs privés
- 2) Définissant les conditions dans lesquelles l'opérateur privé peut assurer la transaction
- 3) Fortement encadré par des règles (institutions politiques et juridiques)

Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.

Très lente pénétration:

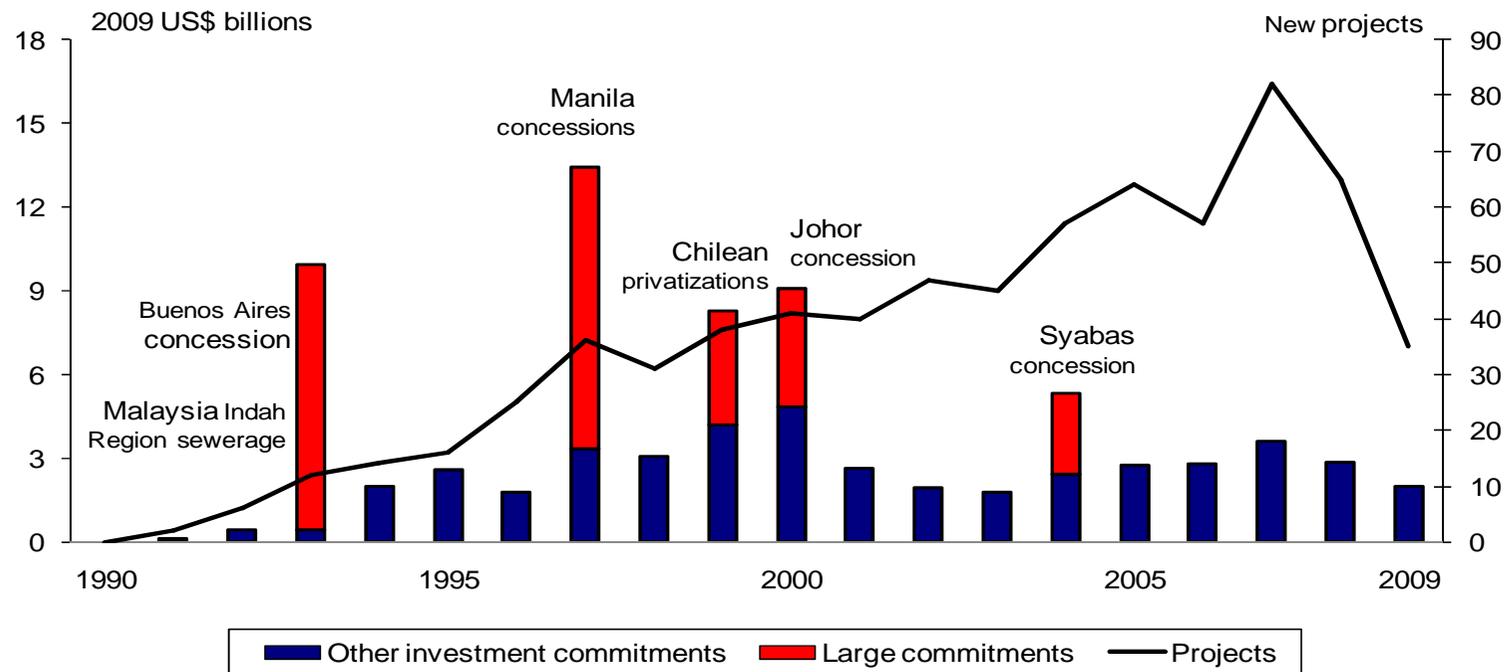
1) Pays en développement et émergents



Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.

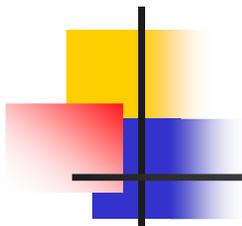
Très lente pénétration:

1) Pays en développement et émergents: Ex de EAU



Source: World Bank and PPIAF, PPI Database.

Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.

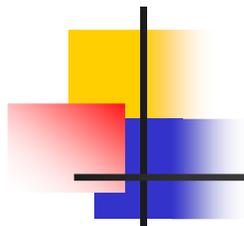


Très lente pénétration:

2) Pays développés

- UE + Turquie: 103 projets identifiés en 2005, principalement au RU, suivi de France et Portugal.
Rôle clé des télécoms
- UK: 85 % des investissements publics dans les formes traditionnelles de marchés publics (public procurement), PFI reste relativement marginal
- France (2004-2010): 430 projets recensés par MAPPP.
~33% rénovation de bâtiments,
25 % services légers ('éclairage public'),
15 % équipements culturels et sportifs

Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.



POURQUOI?

Réponse spontanée: cadre juridique mal défini

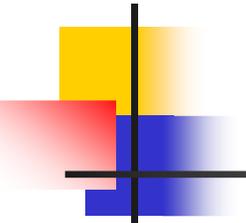
- Droits de propriété (et leur respect)
- Droit des contrats

D'où efforts de nombreux pays développés pour implanter lois cadres

Ex. 1: France: réglementation 2004, loi 2008

Ex. 2: Directives UE

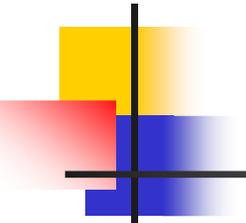
Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.



MAIS EST-CE LA BONNE PISTE?

- 1) Un paradoxe: développement particulièrement spectaculaire des PPP là où cadre juridique n'est pas particulièrement bien défini et mis en œuvre: Brésil (1995-2005) puis Chine (2005 -- ...)
- 1) Effets pervers du juridique?
Rigidité des contrats, procédural etc.
=> coûts de transaction élevés qui rendent solution PPP moins intéressante

Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.



MAIS EST-CE LA BONNE PISTE?

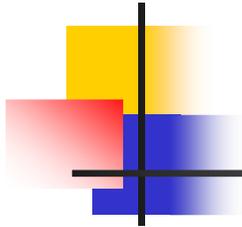
3) Problème de légitimité du politique

- > question du recours au privé pour fournir infrastructures et biens/services perçus comme critiques/essentiels reste très SENSIBLE
- > usagers qui sont aussi citoyens: problème du contrôle

4) Problème des risques (et de leur répartition)

- > des risques financiers aux risques juridiques et politiques

Cadre juridique et développement des infrastructures critiques.



CONCLUSION

- 1) Le problème est là pour rester: comment organiser relations entre autorités publiques et opérateurs privés pour assurer le développement des infrastructures critiques?
- 2) Problème du rôle du juridique là-dedans
- 3) Là où le politique reprend ses droits
- 4) N'est ce pas inévitable compte tenu des enjeux?